

ses propriétés privées pour remettre dans le trésor de la province des sommes folles qu'il a données pour la ferme Gale, les *nut locks* et les impressions de l'*Éclairer*. Charpentier pour faire le bordas de sa conscience avant de perdre le goût du pain d'une manière inopinée, ferait venir ses amis intimes et leur dirait : Écoutez, mes bons, je n'ai pas envie de griller de l'autre côté pour tous les coups de poche que vous me faites faire. Avant la fin de la journée on peut me casser le coco et je veux avoir l'âme propre. Vous allez tous décamper de ma boutique et ne jamais vous montrer devant moi.

Allons, ces tentatives d'assassinats auraient peut-être leur bon côté, quand ce ne serait celui qu'on fait convertir sérieusement tous nos ministres ?

Est-ce que nous n'aurions pas alors des des petits gouvernements modèles ?

Est-ce que nous n'aurions pas alors quelques pages sérieuses et intéressantes à insérer dans notre histoire ?

Est-ce qu'on ne parlerait pas de nous dans les vieux pays ? Est-ce que les journaux de Paris ne diraient pas : Ces Canadiens après tout, ce sont des *bricks* ?

S'il faut exécuter le plan que nous suggérons aujourd'hui à nos lecteurs, il est bien entendu que personne en montrera ce numéro du *Vrai Canard* aux ministres ou à leurs intimes.

UN MAUVAIS REVE.

Un monsieur de la rue St. Joseph, bien connu dans son quartier, par son amour de la dice bouteille est allé au Sault au Récollet, la veille de Noël, 1879, pour prendre part à une raffle de dindes.

Ce soir-là, il s'est râté une cinquantaine de dindes de la plus belle venue.

Après chaque coup de dé gagnant, une ronde était payée aux amis.

Le monsieur en question se grisa finalement jusqu'à la troisième capucine et entra chez lui en titubant.

Sa femme le déshabilla et réussit à le coucher sur son lit.

Notre pochard pendant son sommeil fit un rêve qu'il raconta le lendemain matin à sa femme.

Celle-ci fut indiscret et conta la chose à une voisine. Cette dernière en parla à son mari qui communique l'histoire à un vieux garçon.

Une semaine plus tard, le *Vrai Canard* était en possession de la légende que voici :

Monsieur X... une fois endormi, rêva qu'il avait fermé sa boutique dans la rue St. Joseph et qu'il s'était engagé moyennant un gros salaire de faire passer de l'esprit de vin en contrebande aux États-Unis. Dans son expédition il gagnait des sommes folles et il était en train de s'amasser une fortune assez ronde.

Malheureusement un jour, au moment où il traversait les lignes avec un autre contrebandier, il fut coincé par les officiers de la douane américaine,



NOS PÊCHEURS POLITIQUES.

MACKENZIE à Joly, ça ne mord pas fort de mon côté, je n'ai même pas pris une loche.

JOLY.—C'est écurant par ici. Je n'ai encore rien pris, pas la moindre barbote ou le plus petit crapais. Regarde donc Johnny s'il est chanceux. Son bateau est chargé autant qu'il peut l'être. Nos ap-pâts ne sont plus bons.

Son compagnon réussit à s'esquiver avec tout le whiskey de contrebande.

Il fut conlité devant une espèce de juge tout chamarré d'or et d'argent et il dut subir un examen préliminaire.

Le marshal lui dit :

Écoutez, mon cher monsieur venez de commettre un deli pour lequel nos lois sont très sévères. Vous devez choisir entre une restitution ou l'emprisonnement pour un an aux travaux forcés. Vous allez nous rendre un gallon de whiskey immédiatement ou vous faire écrouer dans la prison de l'État.

Grand embarras de M. X... qui avait oublié sa bourse.

Le temps pressait et il fallait s'exécuter.

L'officier américain reprit :

Vous n'avez pas d'argent. Il faut terminer cette affaire. Vous avez dans le ventre au moins un gallon de spiritueux, si vous consentez à nous le restituer, nous vous rendrons votre liberté. Nous avons par ici un moyen pour enlever la boisson du corps d'un ivrogne.

M. X... fut obligé de consentir.

On alla chercher un robinet et on le plaça dans le ventre du contrebandier.

Le gallon de Whiskey fut restitué aux autorités.

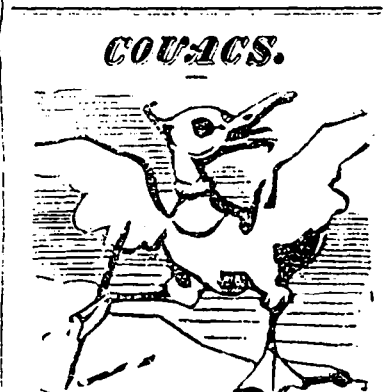
Lorsque M. X... se réveilla, son lit était trempé.

TELEGRAPHIE.

Joliette, 14 Avril.

A une assemblée des citoyens de Joliette, il a été décidé qu'une requête serait présentée à la législature fédérale pour demander une loi régularisant la vitesse des trains sur le chemin de fer de Lanoraie. Une amende de \$200 devra être imposée sur tout mécanicien qui lancera sa locomotive à une vitesse

de plus de 40 milles à l'heure. Les nombreux accidents occasionnés sur la voie par l'imprudence des mécaniciens font voir l'urgence d'une loi rigoureuse.



MASSON.—Baby, si je perdais l'allumette de ce ganif et si j'en faisais poser une autre est-ce que ce serait le même ganif ?

BABY.—Oui !

MASSON.—Eh ben, alors, si je perdais le manche et si j'en faisais poser un autre, est-ce que ce serait alors le même ganif ?

BABY.—Oui !

MASSON.—Alors, je suppose que je trouvais l'autre allumette et l'autre manche et que je les ferai arrangés ensemble, quel ganif quo ça serait ?

BABY.—Va t-en au balai. T'es trop chétre pour que je te réponde.

Un cuisinier d'Ottawa qui signe "Un passant" a publié le 2 Avril dans le *Canada* une causerie dans laquelle il s'érige en censeur de nos journalistes.

"Un passant" qui donne des leçons de français à nos grands confrères se permet d'écrire une phrase comme la suivante :

"Ces hommes sont engagés pour travailler à une construction qui

doit être terminée au mois de... à l'époque à laquelle, ils reviendront au pays ou l'ouvrage ne leur manquera pas alors."

Alors ! alors, "un passant" vous devriez étudier votre syntaxe.

Plus loin, vous citez un dictionnaire latin qui arrive comme les cheveux sur la soupe.

Maintenant où est le français dans la période suivante ?

"Avec les hirondelles et les entrepreneurs de déménagements, les printemps nous ramène une autre sorte d'oiseaux que je voudrais bien voir migrer leur migration vers d'autres plages."

Nous donnerons six mois d'abonnement à celui de nos lecteurs qui nous fera connaître le nom du littérateur qui se cache sous le pseudonyme d'un passant. Pas de blague, nous vous proposons de livrer son véritable nom à la publicité. Ça sera là, son châtimeur.

La semaine dernière, une de nos caricatures représentait l'enterrement du chien de l'*Éclairer*. Son inhumation a été prématurée. La pauvre bête, pendant quelques semaines, n'a donné aucun signe de vie et nous avons jugé à propos de la conduire dans notre nécropole.

L'*Éclairer* s'est remis sur ses pieds, mais nous croyons qu'il ne fera pas de vieux os. Son enterrement n'est que partie remise et nous croyons que dans un avenir prochain nous aurons des lettres de faire part à communiquer à nos lecteurs.

Une personne de Brunswick, Mass. nous écrit lettre sur lettre nous disant : Je vous ai payé mon abonnement, j'ai déménagé, je suis maintenant à Brunswick. Adressez moi mon journal à cet endroit. Non mille fois non. Vous nous abusez. Comment voulez-vous que nous sachions si votre abonnement est payé si vous ne nous donnez pas votre ancienne adresse. Trouver votre nom dans le livre des abonnés, serait chercher une aiguille dans un voyage de fer. Envoyez-nous votre ancienne adresse et justice vous sera rendue.

Notre correspondant spécial des Îles Fidji nous mande que les anthropophages de cette localité ont été tellement civilisés par les missionnaires protestants de Londres qu'ils dernièrement ils ont fait rôtir un de ces derniers, et par un scrupule religieux, voyant que c'était un vendredi, ils ne l'ont mangé que le samedi.

Les canadiens-français sont toujours les mêmes.

Si l'un d'eux se lance dans une entreprise qui promet pour l'avenir, vite un autre se lève et cherche à l'abattre à son début.

Depuis quelques jours MM. Tremblay et Poirier parlent de fonder un journal rouge hebdomadaire. *La Patrie* qui n'aime pas ça, veut étouffer le monstre dans son berceau, en se donnant le luxe d'une édition hebdomadaire.

Conseil de Piron — Un auteur médiocre disait un jour à Piron qu'il voudrait bien faire un ouvrage auquel personne n'eût travaillé et ne travaillât jamais.

—Vous n'avez, lui répartit le poète, qu'à faire votre éloge